



Communiqué de presse

Paris, 20 mars 2026

Publication du Document d'Enregistrement Universel 2025 d'AXA

AXA annonce avoir déposé le 19 mars 2026 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF), et publié ce jour son Document d'Enregistrement Universel 2025. Il intègre le Rapport Financier Annuel et le Rapport sur le Gouvernement d'Entreprise.

Le Document d'Enregistrement Universel 2025, en version française et en version anglaise, est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation applicable. Il peut notamment être consulté au format ESEF (Format Électronique Unique Européen) xHTML sur le site Internet de la Société (www.axa.com), dans la rubrique Investisseurs / Informations Réglementées / Rapport financier annuel ainsi que sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org).

A PROPOS DU GROUPE AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec 156 000 collaborateurs au service de plus de 92 millions de clients dans 52 pays. En 2025, le chiffre d'affaires IFRS 17 s'est élevé à 115,5 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 8,4 milliards d'euros.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le mnémonique CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux États-Unis, l'*American Depositary Share* (ADS) d'AXA est cotée sur la plateforme de gré à gré OTCQX sous le mnémonique AXAHY.

Le Groupe AXA est présent dans les principaux indices ISR internationaux, dont le *Dow Jones Sustainability Index* (DJSI) et le FTSE4GOOD.

Il est l'un des membres-fondateurs des Principes pour l'Assurance Responsable (PSI : *Principles for Sustainable Insurance*) de l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE FI), et est signataire des Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable (UNPRI).

Ce communiqué de presse ainsi que l'information réglementée publiée par AXA en application des dispositions de l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sont disponibles sur le site Internet du Groupe AXA (www.axa.com).

CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE EST DISPONIBLE SUR www.axa.com

POUR PLUS D'INFORMATION :

Relations investisseurs +33.1.40.75.48.42
investor.relations@axa.com

Relations actionnaires individuels +33.1.40.75.48.43

Relations presse +33.1.40.75.46.74
ziad.gebran@axa.com
ahlem.girard@axa.com
sylwia.tulak@axa.com

Stratégie de Responsabilité d'entreprise du Groupe AXA
www.axa.com/fr/a-propos-d-axa/strategie-engagements

Notations sociétales du Groupe AXA
www.axa.com/fr/investisseurs/notations-sociales-indices-ethiques

AVERTISSEMENT RELATIF AUX DECLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, des projets, des attentes ou des objectifs. Il convient de ne pas accorder une importance excessive à ces déclarations, car elles comportent, par nature, des risques et des incertitudes, identifiés ou non, et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre, d'une part, les résultats réels d'AXA et, d'autre part, les résultats indiqués dans, ou induits par, ces déclarations prospectives. Une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants susceptibles d'influer sur les activités et/ou les résultats du Groupe AXA figure en Partie 5 « Facteurs de risque et gestion des risques » du Document d'Enregistrement Universel du Groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2025. AXA ne s'engage en aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces déclarations prospectives, que ce soit pour refléter de nouvelles informations, des événements ou circonstances futurs ou pour toute autre raison, sous réserve des exigences législatives ou réglementaires applicables.